

Manque de moyens

En pleine épidémie, la santé scolaire exsangue



Surchargés de travail, les infirmières et médecins scolaires tirent la sonnette d'alarme sur des conditions de travail de plus en plus dures et la perte de droits des enfants.

Texte : MARIANNE PEYRI

Ils se disent « choqués », « effrayés », dénoncent une situation « catastrophique ». Les infirmières et les médecins de santé scolaire, en lutte depuis des années, n'ont jamais connu une situation aussi critique. Depuis l'arrivée de la pandémie, les infirmières sont totalement mobilisées sur de nouvelles tâches : faire appliquer des protocoles sanitaires mouvants, éduquer les élèves aux gestes barrières, répondre aux inquiétudes des familles, conseiller, identifier les cas contacts d'élèves positifs et même, pour certaines, sur la base du volontariat, depuis la mi-novembre, effectuer des tests antigéniques. Depuis la rentrée, les médecins scolaires, eux, dédient une grande partie de leur emploi du temps à gérer l'urgence liée à la crise sanitaire, tenir des permanences de conseils, à réaliser du tracing, à écrire aux familles...

Des missions essentielles sacrifiées

Débordés, ils témoignent dès lors de leur grande difficulté à assurer correc-

tement leurs missions habituelles, soit pour les médecins scolaires, l'accueil individualisé d'élèves souffrant de maladie chronique, visite médicale, diagnostic et prise en charge des élèves « dys », autorisation de stages en lycée pros... Les infirmières, elles, alertent sur le retard pris dans les bilans de santé pour les 6^e, les missions de prévention, l'absence de permanence d'infirmière en internat..., mais surtout, l'impossibilité d'accueillir, d'écouter et de suivre les élèves. Ce dernier point est d'autant plus préjudiciable qu'elles constatent une actuelle recrudescence des consultations d'ordre psychologique et du mal-être adolescent liée à un climat sanitaire et sécuritaire anxiogène.

Un déficit croissant de personnels

Dénonçant une dégradation de leurs conditions de travail, une mauvaise prise en charge et une perte de droits pour les élèves, ces professionnels réclament en urgence, pour sauver le système de santé scolaire, la création

UN TRANSFERT CONTESTÉ

Les représentants syndicaux de la santé scolaire sont vent debout contre le projet en cours de réflexion de décentralisation. En matière de santé scolaire, les compétences détenues aujourd'hui par le ministère de l'Éducation nationale pourraient en effet être transférées aux collectivités territoriales. Une telle mesure, selon les syndicats, serait tout d'abord source de grandes inégalités de moyens et d'actions selon les territoires. Ils craignent, en outre, une « confusion des rôles » et de se voir confier dès lors, des missions plus générales de santé publique, alors qu'ils sont engagés pour des compétences propres et des missions très spécifiques tournées vers une école inclusive et la réussite et le bien-être de tous les élèves.

de postes et une revalorisation salariale.

De fait, alors que le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter, aucun poste d'infirmière n'a été créé depuis quatre ans. La grande majorité d'entre elles se retrouve à assurer leurs missions auprès de plus de 1500 élèves, alors que les préconisations sont de 500 élèves. De même, pour plus de 12 millions d'élèves, on ne compte en France que 850 médecins scolaires affectés à un secteur. La faible rémunération et les exigences professionnelles croissantes découragent les candidatures alors qu'en parallèle, les départs se multiplient et vont s'accroître avec une moyenne d'âge désormais de 59 ans. Près de 450 postes ne seraient pas pourvus et certains médecins scolaires se retrouvent avec des secteurs couvrant jusqu'à 30000 élèves.

— Avec l'aide de **Marianne Barré**, SNMSU-UNSA Éducation, **Patricia Colson** du SNAMSPEN, Sgen-CFDT et **Carole Pourvendier** du SNICS-FSU.

En pratique